

# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUILLET 2025 — 20 h 04

Date de convocation : 25/06/2025		L'an deux mille vingt-cinq Le mardi premier juillet à vingt heures et quatre minutes Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Dagron, en séance publique, sous la présidence de Jean-Luc DUCERF, Maire.				
Date d'affichage : 04/07/2025						
NOMBRE DE CONSEILLERS À 20 h 04	En exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Absents	
A 20 N 04	33	22	8	30	3	
à partir de 20 h 32 (à partir du point 5)	33	19	8	27	6	
à partir de 21 h 08 (à partir du point 7)	33	22	8	30	3	

ÉTAIENT PRÉSENTS : (22) À PARTIR DE 20 H 04; (19) À PARTIR DE 20 H 32; (22) À PARTIR DE 21 H 08

À 20 H 04 : Charles ABALLEA; Youssef AFOUADAS; Catherine AUBIJOUX; Gilberte BLUM; Sylviane BOENS; Chrystiane CHEVALLIER; Cécile DAUZATS; Amandine DUBAND; Jean-Luc DUCERF; Benjamin DUROSAU; Joël GEOFFROY; Frédéric GRIZARD; Fabienne HARDY; Claudine JIMENEZ; Renée LEFEEZ; Karine LE MANCHET; Dominique LETOUZE; Steeve LOCHET; Rodolphe PERROQUIN; Frédéric ROBIN; Sylvie ROLAND; Robert TROUILLET

À PARTIR DE 20 H 32 (À PARTIR DU POINT 5) QUITTENT LA SÉANCE : Youssef AFOUADAS ; Sylviane BOENS ; Jean-Luc DUCERF

À PARTIR DE 21 H 08 (À PARTIR DU POINT 7) REJOIGNENT LA SÉANCE : Youssef AFOUADAS ; Sylviane BOENS ; Jean-Luc DUCERF

Absents ayant donné un pouvoir : (8)

Yoann **DEBOUCHAUD** a donné pouvoir à Gilberte **BLUM** Graziella **DELALANDE** a donné pouvoir à Amandine **DUBAND** Joseph **DIAZ** a donné pouvoir à Benjamin **DUROSAU** Bruno **EQUILLE** a donné pouvoir à Dominique **LETOUZE** Nathalie **FAIPEUR** a donné pouvoir à Sylvie **ROLAND** 



Mathilde **GUYON** a donné pouvoir à Claudine **JIMENEZ** Anaïs **LEGRAND** a donné pouvoir à Steeve **LOCHET** Florence **LE HYARIC** a donné pouvoir à Robert **TROUILLET** 

ABSENTS N'AYANT PAS DONNÉ DE POUVOIR: (3)

Stéphane HOUDAS; Stéphane LEMOINE; Olivier MARTINEZ

SECRETAIRE DE SEANCE : Amandine DUBAND est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

1 Approbation du procès-verbal du 27 mai 2025

#### **URBANISME, DOMAINE PUBLIC ET TRAVAUX**

- Cession, à SNCF Réseau, de la parcelle communale YK 27p, lieudit « Le Parc », à Aunay-sous-Auneau (régularisation d'un bassin d'orage réalisé par la SNCF)
- Cession, à l'Association « Diocèse de Chartres », d'un immeuble communal (presbytère), situé 2 Rue Saint-Rémy, à Auneau (parcelle AO 122)
- 4 PLU d'Auneau : mise en conformité avec la déclaration de projet « habitat des gens du voyage »
- Retrait de la délibération n° 25/070 du 27 mai 2025 : cession de la parcelle ZO 530, 3 Rue Hélène-Boucher, à la Société « McDonald's France »
- 6 Cession de la parcelle ZO 530, 3 Rue Hélène-Boucher, à la Société « McDonald's France »
- 7 Dispositif d'aide communale à la rénovation des vitrines commerciales
- 8 Dénomination de voie : passage de la Briqueterie (Auneau)

#### **CULTURE**

- 9 Nouveau Règlement intérieur de la Médiathèque Désiré-Klein
- 10 Nouveau Règlement intérieur de l'École de musique Marcel-Braie



Convention entre l'Agence CICLIC Centre-Val de Loire et la commune, relative au dispositif  $^{11}$  « Cinémobile »

#### **VIE ASSOCIATIVE**

 $_{12}$  Locaux appartenant à la commune : conventions de mise à disposition gracieuse à des associations

#### **RESSOURCES HUMAINES**

- 13 Création de deux emplois permanents d'adjoint administratif à temps complet
- 14 Création d'un emploi permanent au grade de brigadier-chef principal à temps complet

#### AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

15 Observatoire départemental des friches : Charte d'engagement

#### **DIVERS**

- 16 Arrêtés et décisions pris dans le cadre des délégations de Monsieur le Maire
- 17 Questions diverses

## **VOTES**

	N° DÉLIBÉRATIONS	THÈMES	VOTES
1 —		Procès-verbal du 27 mai 2025	Le nombre de votants est de 30.
			Voix Contre: 0
			Abstention: 1 > Mme Karine LE MANCHET
			Voix Pour : 29



	Le procès-verbal du 27 mai 2025 est adopté à l'unanimité, sachant que les conditions d'adoption des délibérations du conseil municipal sont respectivement fixées par les articles L. 2121-20, L. 3121-14 et L. 4132-13. Les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés, c'est-à-dire que seuls entrent en ligne de compte les votes « pour » et « contre », les abstentions n'étant pas prises en considération. Comme l'a rappelé le Conseil d'État dans sa décision du 10 décembre 2001 (req. n° 235027), dans une procédure de vote à scrutin secret, les bulletins blancs ou nuls ne sauraient être pris en compte pour la détermination des suffrages exprimés ; il en est de même pour les abstentions lorsque le vote a lieu au scrutin ordinaire ou au scrutin public. Dès lors, une délibération est acquise à l'unanimité si tous les conseillers qui se sont exprimés sont favorables à son adoption.
--	---

## **URBANISME, DOMAINE PUBLIC ET TRAVAUX**

2 —	25/081	Cession, à SNCF Réseau, de la parcelle communale YK 27p, lieudit «Le Parc », à Aunay-sous-Auneau (régularisation d'un bassin d'orage réalisé par la SNCF)	Le nombre de votants est de 30. Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
3 —	-	Cession, à l'Association « Diocèse de Chartres », d'un immeuble communal (presbytère), situé 2 Rue Saint-Rémy, à Auneau (parcelle AO 122)	Ce point est retiré de l'ordre du jour.
4 —	25/082	PLU d'Auneau : mise en conformité avec la déclaration de projet « habitat des gens du voyage »	Le nombre de votants est de 30.  Après en avoir délibéré, adopté à la majorité.  Voix Contre : 5 > M. Charles ABALLEA, Mme Catherine AUBIJOUX, M. Frédéric GRIZARD, M. Steeve LOCHET et son pouvoir (Mme Anaïs LEGRAND)  Abstention : 0

			Voix Pour : 25
5 —	25/083	Retrait de la délibération n° 25/070 du 27 mai 2025 : cession de la parcelle ZO 530, 3 Rue Hélène-Boucher, à la Société « McDonald's France »	Mme BOENS et MM. AFOUADAS et DUCERF étant administrateurs de la SAEM de la ville d'Auneau quittent la séance; de ce fait, ils ne participent pas à la délibération et au vote [art. L. 2131-11 du CGCT]. Les trois élus concernés ne sont pas comptabilisés, pour le calcul du quorum, parmi les membres en exercice du conseil municipal [art. L. 1111-6 du CGCT]. Le nombre de votants est porté à 27.
		Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.	
			Mme BOENS et MM. AFOUADAS et DUCERF étant administrateurs de la SAEM de la ville d'Auneau quittent la séance; de ce fait, ils ne participent pas à la délibération et au vote [art. L. 2131-11 du CGCT]. Les trois élus concernés ne sont pas comptabilisés, pour le calcul du quorum, parmi les membres en exercice du conseil municipal [art. L. 1111-6 du CGCT]. Le nombre de votants est porté à 27.
6 —	25/084	concernés ne sont pas con pour le calcul du quorum, membres en exercice du comunicipal [art. L. 1111-6 conombre de votants est por Après en avoir délibéré, ac majorité,  Cession de la parcelle ZO 530, 3 Rue Hélène-Boucher, à la Société « McDonald's France »  Cession de la parcelle ZO 530, 3 Rue Hélène-Boucher, à la Société « McDonald's France »  Voix Contre: 10 > Mme Car AUBIJOUX, Mme Gilberte BLU pouvoir M. Yoann DEBOUCHAM. Joël GEOFFROY, Mme Clau JIMENEZ et son pouvoir Mme GUYON, Mme Karine LE MANG	Après en avoir délibéré, adopté à la
			Absentions: 2 > M. Charles ABALLEA et M. Rodolphe PERROQUIN  Voix Pour: 15 > Mme Chrystiane CHEVALLIER, Mme Cécile DAUZATS, Mme Amandine DUBAND et son pouvoir Mme Graziella DELALANDE, M. Benjamin

			DUROSAU et son pouvoir M. Joseph DIAZ, M. Frédéric GRIZARD, Mme Fabienne HARDY HOUDAS, Mme Anaïs LEGRAND (pouvoir donné à M. Steeve LOCHET), Mme Renée LEFEEZ, Mme Sylvie ROLAND et son pouvoir Mme Nathalie FAIPEUR, M. Frédéric ROBIN, M. Robert TROUILLET et son pouvoir Mme Florence LE HYARIC
7 —	25/085	Dispositif d'aide communale à la rénovation des vitrines commerciales	Le nombre de votants est de 30.  Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
8 —	25/086	Dénomination de voie : passage de la Briqueterie (Auneau)	Le nombre de votants est de 30.  Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

## **CULTURE**

9 —	25/087	Nouveau Règlement intérieur de la Médiathèque Désiré-Klein	Le nombre de votants est de 30.  Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
10 —	25/088	Nouveau Règlement intérieur de l'École de musique Marcel- Braie	Le nombre de votants est de 30.  Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
11 —	25/089	Convention entre l'Agence CICLIC Centre-Val de Loire et la commune, relative au dispositif « Cinémobile »	Le nombre de votants est de 30.  Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

## **VIE ASSOCIATIVE**

		Locaux appartenant à la commune : conventions de mise à	Le nombre de votants est de 30.
12 —	25/090	disposition gracieuse à des associations	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

#### **RESSOURCES HUMAINES**

13 —	25/091	Création de deux emplois permanents d'adjoint administratif à temps complet	Le nombre de votants est de 30.  Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
14 —	25/092	Création d'un emploi permanent au grade de brigadier-chef principal à temps complet	Le nombre de votants est de 30.  Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

# **AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT**

							Le nombre de votants est de 30.
15 —	25/093	Observatoire d'engagement	départemental	des	friches :	Charte	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

M. Jean-Luc DUCERF, Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Mme Amandine DUBAND, secrétaire de séance

